



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE
ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT



Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise
Agricole (LaGREA)

*Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement
(J_GRAD)*



ISSN : 1840-9962

N°002, décembre 2025

Volume 6

Disponible en ligne sur :

URL : <http://j-grad.org/accueil/>

Mail pour soumission d'article : jgradinfos@gmail.com

INDEXATIONS INTERNATIONALES

<https://zenodo.org/records/11547666>

DOI [10.5281/zenodo.11561806](https://doi.org/10.5281/zenodo.11561806)

Image URL : <https://zenodo.org/badge/DOI/10.5281/zenodo.11561806.svg>

Target URL: <https://doi.org/10.5281/zenodo.11561806>

The journal is indexed in:

SJIFactor.com : SJIF 2025 : **6.621**

[sjifactor](#)

Area: [Multidisciplinary](#)
Evaluated version: online

Previous evaluation SJIF	
2024:	5.072
2023:	3.599
2022:	3.721
2021:	3.686

J_GRAD visible sur :

- [Google scholar](#)
- [academia.edu](#)
- [issuu](#)
- [orcid](#)
-

COMITE DE PUBLICATION

- Directeur de Publication** : Professeur Moussa GIBIGAYE
Rédacteur en Chef : Professeur Bernard FANGNON
Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)
SINSIN Brice (UAC, Bénin)
ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso)
AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)
TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)
TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)
KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire)
GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin)
OFOUEME-BERTON Yolande (UMN, Congo)
CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France)
SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)
VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)

TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo)
SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
OGOUWALE Euloge (UAC, Bénin)
HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)
CLEDJO Placide (UAC, Bénin)
CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France)
OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)
ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)
KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)
YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin)

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOU Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouraïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), ETENE Cyr Gervais (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAOUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME Georges (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAK, Bénin), KOUMASSI Dègla Hervé (UAC, Bénin), ALI Rachad Kolamolé (UAC, Bénin), TOGBE Codjo Timothée (UAC, Bénin), KADJEGBIN Roméo (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin), BOGNONKPE Laurence Nadine (UAC, Bénin), (UAC, Bénin) ADJAKPA Tchékpo Théodore(UAC, Bénin) ; DOVONOU Flavien Edia (UAC, Bénin), SODJI Jean (UAC, Bénin), AZIAN Déhalé Donatien, SAVI Emmanuel (UAC, Bénin) (UAC, Bénin), AWO Dieudonné (UAC, Bénin).

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N° 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE		
N°	TITRES	Pages
1	ONIDJE Adjiwo Pascaline Constance Bénédicte ; GNIMADI Codjo Clément, OGUIDI Babatundé Eugène, YABI Ibouraïma : <i>Durabilité économique des exploitations de la tomate dans la commune de Kpomassè au sud-ouest du Bénin</i>	4-18
2	DOSSA Alfred Bothé Kpadé : <i>Estimation monétaire du coût d'adoption des techniques de conservation des sols agricoles dans les communes de Lalo et de Toviklin au Bénin</i>	17-37
3	KOUASSI Dèglia Hervé : <i>Impacts des risques hydroclimatiques sur les cultures d'igname et de riz dans l'arrondissement de Ouédémè (Bénin)</i>	38-54
4	DEMBÉLÉ Arouna, CAMARA Fatoumata, SIDIBÉ Samba Mamadou : <i>Paysans et production céréalière dans l'ex-cercle de kita (Rép du Mali)</i>	55-67
5	MARICO Mamadou, TESSOUGUE Moussa Dit Martin : <i>Gestion décentralisée des réseaux d'adduction d'eau potable dans la commune rurale de Baguinéda camp au mali : réalisations et perspectives</i>	68-83
6	Jean-Luc Ahotongnon AÏGLO, Yves Zountchégbé MAGNON, Karl NASSI , Mohamed BACO, Sylvain EFIO, Pierre VISSOH : <i>Perceptions paysannes des contraintes foncières dans les communes de Zè et Allada au Sud-Bénin.</i>	84-100
7	YEO Nalourou Philippe René : <i>Diversité des pratiques de leadership et développement local : étude de la commune de Gohitafla dans la région de la Marahoué</i>	101-119
8	HAZOUNME Segbegnon Florent, AKINDELE Akibou Abaniche : <i>Implications socio-sanitaires des migrations climatiques dans le doublet communal Aguegues-Dangbo dans la basse vallée de l'Ouémé</i>	120-132
9	KABA Moussa : <i>Gestion foncière rurale entre pressions démographiques, pratiques coutumières et nouvelles régulations dans la Préfecture de Kankan, République de Guinée</i>	133-146
10	Djibrirou Daoudad BA, LABALY TOURE, MOUSSA SOW, HABIBATOU IBRAHIMA THIAM et AMADOU TIDIANE THIAM : <i>Variabilité climatique et productivité agricole dans le Département de Fatick, bassin arachidier du sénégal</i>	147-163
11	TCHAO Esohanam Jean : <i>Ethnobotanique et vulnérabilité des populations de Parkia biglobosa (néré) en pays Kabyè au Nord -Togo</i>	164-186
12	KOUADIO N'guessan Théodore, AGOUALE Yao Julien, TRAORE Zié Doklo : <i>Conflits fonciers et dynamique du couvert végétal de la forêt classée d'Ahua dans le département de Dimbokro en côte d'ivoire</i>	187-198
13	KOFFI KONAN NORBERT : <i>Agriculture intra-urbaine et sécurité alimentaire à Boundiali (nord-ouest de la côte d'ivoire)</i>	199-216
14	YEO NOGODJI Jean, KOFFI KOUAKOU Evrard, DJAKO Arsène : <i>Situation alimentaire des ménages d'agriculteurs dans la région du, n'zi au sud est de la côte d'ivoire</i>	217-228
15	KODJA Domiho Japhet, ASSOGBA Geo Warren Pedro Dossou, DOSSOU YOVO Serge, ADIGBEGNON Marcel, AMOUSSOU Ernest, YABI Ibouraïma, HOUNDENOU Constant : <i>Vulnérabilité des zones humides aux extrêmes hydroclimatiques dans la commune de So-Ava</i>	229-250

16	TAPE Achille Roger : Commercialisation de l'igname et réduction de la pauvreté dans le département de Dabakala (nord de la côte d'Ivoire)	251-263
17	Flavien Edia DOVONOU, Ousmane BOUKARI, Gabin KPEKEREKOU Noudéhouénou Wilfrid ATCHICHOE, Marcel KINDOHO, Barthelemy DANSOU : Variation spatio-temporelle de la qualité de l'eau et des sédiments du Lac Sélé (sud-Bénin)	264-279
18	DOGNON Elavagnon Dorothée : La représentation de la biodiversité dans les films de fiction africains : vers une prise de conscience du développement durable	280-297
19	DIARRA SEYDOU ; YAPI ATSE CALVIN ; BIEU ZOH YAPO SYLVERE CEDRIC : Croissance urbaine et incidence sur la conservation foncière à Bingerville - côte d'Ivoire	398-310
20	Rosath Hénoch GNANGA, Bernadette SABI LOLO ILOU ; Ludvine Esther GOUMABOU et Donald AKOUTEY : Valorisation du digestat issus du biodigesteur dans la production maraîchère à Abomey Calavi : cas du Basilic africain (<i>Capsicum baccatum</i>)	311-321
21	TCHEWLOU Akomègnon Zola Nestor, OGOUWALE Romaric, AHOMADIKPOHOU Louis, AKINDELE Akibou, HOUNKANRIN Barnabé, YABI Ibouraïma : Vulnérabilité de la production vivrière à la variabilité pluviométrique dans la commune de Dogbo (Bénin, Afrique de l'ouest)	322-337
22	QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpégnou, DOSSOU GUEDEGBE Odile V. SABO Denis : Planification spatiale et enjeux de développement dans l'arrondissement de Golo-Djigbé (commune d'Abomey-Calavi)	338-354
23	KEGUEL SALOMON : Croissance démographique et transformation de l'espace agricole dans le Département de Kouh-Est au Lézgona Oriental (Tchad)	355-367
24	KOUHOUNDJI Naboua Abdelkader : Cartographie des risques d'érosion pluviale dans la commune de Toviklin au Bénin	368-387
25	ABDEL-AZIZ Moussa Issa : Dynamique urbaine et conflits fonciers dans la ville de N'Djamena (Tchad)	388-402
26	GBENOU Pascal : Adoption du système de riziculture intensive (SRI) en Afrique de l'ouest : état des lieux, obstacles et perspectives	403-413
27	Lucette M'bawi Bayema EHOUINSOU ; Benoît SOSSOU KOFFI ; Moussa GIBIGAYE, Esperance Judith AZANDÉGBÉ V. ; Abdou Madjidou Maman TONDRO : Etat des lieux des principaux acteurs intervenant dans la mobilité des populations et des animaux dans les régions frontalières de l'ouest du département des collines au Bénin	414-423

PERCEPTIONS PAYSANNES DES CONTRAINTES FONCIERES DANS LES COMMUNES DE ZE ET ALLADA AU SUD-BENIN

FARMERS' PERCEPTIONS OF LAND TENURE CONSTRAINTS IN THE MUNICIPALITIES OF ZE AND ALLADA, SOUTHERN BENIN

Jean-Luc Ahotongnon AÏGLO¹, Yves Zountchégbé MAGNON¹, Karl NASSI², Mohamed BACO³, Sylvain EFIO,¹ Pierre VISSOH¹

1. Laboratoire d'Analyse des Dynamiques de développement, d'Innovation agricole et de Communication rurale/ Faculté des Sciences Agronomiques/Université d'Abomey-Calavi

2. Université Nationale d'Agriculture (UNA) de Porto-Novo

3. Faculté d'Agronomie de l'Université de Parakou

Auteur correspondant : Email : jeanlucaiglo@gmail.com | Tél : (+229) 01 62 02 67 91/ 01 43 39 44 21

Auteur correspondant : Jean-Luc Ahotongnon AÏGLO : Email : jeanlucaiglo@gmail.com | Tél : (+229) 01 62 02 67 91/ 01 43 39 44 21

Reçu le 30 aout 2025 ; Evalué le 30 septembre 2025 ; Accepté 15 novembre 2025

RESUME

Le Bénin, pays en développement, connaît une dynamique accélérée de modernisation de ses infrastructures pour répondre aux besoins d'une population en croissance constante. Cette dynamique s'accompagne d'une forte pression sur le foncier, notamment à travers des opérations d'expropriation pour cause d'utilité publique, conformément à l'article 513 du Code foncier et domanial. Le département de l'Atlantique au Sud-Bénin, deuxième le plus peuplé du pays, est particulièrement touché par ces processus, affectant de manière significative l'accès des producteurs agricoles à la terre. La présente étude vise à analyser la perception des producteurs face à cette contrainte foncière dans les communes de Zè et d'Allada. Pour ce faire, une enquête a été menée auprès de 130 personnes affectées par les projets (PAP), combinant des questionnaires individuels et des entretiens de groupe. Les résultats révèlent que la quasi-totalité des répondants (98,5 %) perçoivent l'expropriation foncière comme la principale cause de la faible disponibilité des terres cultivables et des difficultés d'accès à la terre. Cette contrainte est exacerbée par la pression démographique (40 %), l'urbanisation croissante (34,6 %) et les acquisitions foncières massives par des acteurs puissants (16,2 %). En moyenne, les producteurs de la zone d'étude affirment disposer de 0,62 ha de terre contre 3,14 ha avant l'expropriation, et 66,2 % d'entre eux assurent être totalement dépossédés de leurs terres agricoles. La majorité des producteurs perçoivent aujourd'hui l'accès à la terre comme étant beaucoup plus difficile. Les contraintes identifiées incluent également les conflits fonciers (10 %), la baisse de fertilité des terres (0,8 %) et l'insécurité foncière (1,5 %). En outre, la plupart des paysans n'ont pas de titre de propriété formel, ce qui fragilise davantage leur statut de propriétaires fonciers. Cette étude met en évidence la nécessité de réformes foncières inclusives et de mécanismes de compensation plus adaptés afin de sécuriser les droits fonciers des petits producteurs dans un contexte de développement infrastructurel rapide.

Mots-clés : Contraintes foncières, expropriation, perception, accès à la terre, Bénin.

ABSTRACT

Benin, a developing country, is experiencing an accelerated process of infrastructure modernization to meet the needs of a steadily growing population. This dynamic has led to strong pressure on land, particularly through expropriation operations for public utility purposes, in accordance with Article 513 of the Land and Domain Code. The Atlantic Department in southern Benin, the country's second most populated, is particularly affected by these processes, which significantly impact farmers' access to land. This study aims to analyze producers' perceptions of land constraints in the municipalities of Zè and Allada. A survey was conducted with 130 project-affected persons (PAP), combining individual questionnaires and group interviews. Results reveal that almost all respondents (98.5%) perceive land expropriation as the main cause of the low availability of cultivable land and the growing difficulties in accessing farmland. This constraint is further exacerbated by demographic pressure (40%), rapid urbanization (34.6%), and massive land acquisitions by powerful actors (16.2%). On average, producers in the study area reported having 0.62 ha of land compared to 3.14 ha before expropriation, and 66.2% declared being totally dispossessed of their farmland. Most producers now perceive land access as being much more difficult. Other identified constraints include land conflicts (10%), declining soil fertility (0.8%), and land tenure insecurity (1.5%). Moreover, most farmers lack formal land titles, which further weakens their land tenure security. The study highlights the urgent need for inclusive land reforms and more appropriate compensation mechanisms to safeguard smallholders' rights in a context of rapid infrastructure development.

Keywords: Land constraints, expropriation, perception, land access, Benin.

INTRODUCTION

L'agriculture demeure le pilier économique et social de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, et contribuant significativement à la sécurité alimentaire (Kray et al., 2018; Christiaensen & Demery, 2018). Au Bénin, elle constitue le principal secteur d'activité, mobilisant plus de 70 % de la population active (MAEP, 2022). Elle assure non seulement la subsistance des ménages ruraux, mais contribue également aux exportations, notamment à travers des filières comme le coton, l'ananas ou le karité (Boko et al., 2016). La croissance de l'agriculture est en moyenne deux fois plus efficace que les autres secteurs en matière de lutte contre la pauvreté (Banque Mondiale, 2008). Toutefois, ce secteur vital est confronté à de nombreuses contraintes, parmi lesquelles l'accès au foncier occupe une place prépondérante (Adjile, 2012 ; Gislain 2018 ; Jayne et al., 2014 ; Toulmin, 2009). La terre agricole, ressource limitée et convoitée, est soumise à une pression croissante en raison de la croissance démographique, de l'urbanisation rapide et de la compétition entre usages agricoles et non agricoles (Yemadje et al., 2014). Pourtant, l'accès sécurisé à la terre est indispensable pour garantir la sécurité alimentaire et maintenir les moyens d'existence des ménages ruraux (Deininger & Byerlee, 2011). Cette difficulté d'accès à la terre agricole est également liée à la dégradation environnementale, aux conflits fonciers récurrents et à l'inadéquation des politiques foncières face aux réalités socio-économiques locales (Igue et al., 2013).

Au cours des dernières décennies, le Bénin a engagé d'importantes politiques de modernisation des infrastructures pour répondre aux besoins d'une population croissante et soutenir son industrialisation (PAG 2016-2021, 2015 et PAG 2022-2026, 2021). A titre illustratif, on peut citer le projet de construction de l'aéroport de Glo-Djigbé (3 028 hectares), la Zone économique spéciale de Glo-Djigbé (10 000 ha), le camp militaire d'Allada, la cité administrative d'Ahossougbéta (40 ha), la nouvelle ville de Ouèdo destinée aux logements sociaux (235 ha), le Marché de Gros de Zopah (168 ha), etc. Bien que porteurs de perspectives économiques et de modernisation, ces projets, requérant beaucoup de terres, se traduisent par des expropriations qui induisent une réaffectation rapide de terres auparavant dédiées à l'agriculture. Cette dynamique s'est traduite par une intensification de la pression sur les ressources foncières. Outre l'exploitation des réserves administratives, l'expropriation pour cause d'utilité publique est devenue un mécanisme central de mobilisation des terres par l'État, conformément aux dispositions du Code foncier et domanial et de la Constitution du Bénin (DECRET N° 2020 - O3O DU ,15 JANVIER 2020 portant délimitation et déclaration d'utilité publique du périmètre de la Zone économique spéciale de Glo-Djigbé ; Arrêté préfectorale année 2017 : N°3/0040/DEP-ATL/SG/SPAT/SA/005SGG17 Portant declaration d'utilite publique du domaine du marché de gros à Zopah ; etc...).

Le département de l'Atlantique figure parmi les territoires les plus touchés par ces dynamiques foncières. Avec une densité de 1 055 habitants au km² et une population de 1,66 million d'habitants, il constitue le deuxième département le plus peuplé du pays après le Littoral (RGPH4, 2013). Les communes d'Allada et de Zè, situées dans ce département, se distinguent par leur forte vocation agricole et par leur contribution majeure à la production nationale d'ananas représentant à elles seules plus de la moitié de l'offre nationale destinée à l'exportation (MAEP, 2022). La majorité des ménages agricoles tire l'essentiel de ses moyens d'existence de l'exploitation agricole, ce qui les rend particulièrement vulnérables face aux pertes de terres. Dans ce contexte, il apparaît essentiel d'analyser la manière dont les producteurs perçoivent l'ampleur et la nature des

contraintes socio-foncières auxquelles ils sont confrontés, ainsi que leur compréhension de l'expropriation

I. METHODOLOGIE

1.1 Zone d'étude

La recherche a été menée dans les communes de Zè et d'Allada, situées dans le département de l'Atlantique, au sud du Bénin. Elles se trouvent toutes deux dans la zone guinéenne, caractérisée par un climat subéquatorial avec deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches. La commune d'Allada couvre une superficie de 381 km² et comptait environ 158 000 habitants en 2021 contre 127 529 en 2013, traduisant une forte croissance démographique due à l'accroissement naturel et aux migrations internes. De son côté, la commune de Zè s'étend sur 445 km² et sa population est passée de 98 229 habitants en 2013 à environ 122 000 en 2021. Dans les deux localités, l'économie reste dominée par l'agriculture familiale, bien que sa part relative tende à diminuer. On y retrouve cependant une forte vocation agricole, notamment dans la production d'ananas dont elles constituent des zones majeures à l'échelle nationale. La proximité avec Cotonou et Porto-Novo favorise les échanges commerciaux mais accentue aussi la pression foncière, transformant rapidement le paysage agricole et social de ces communes.

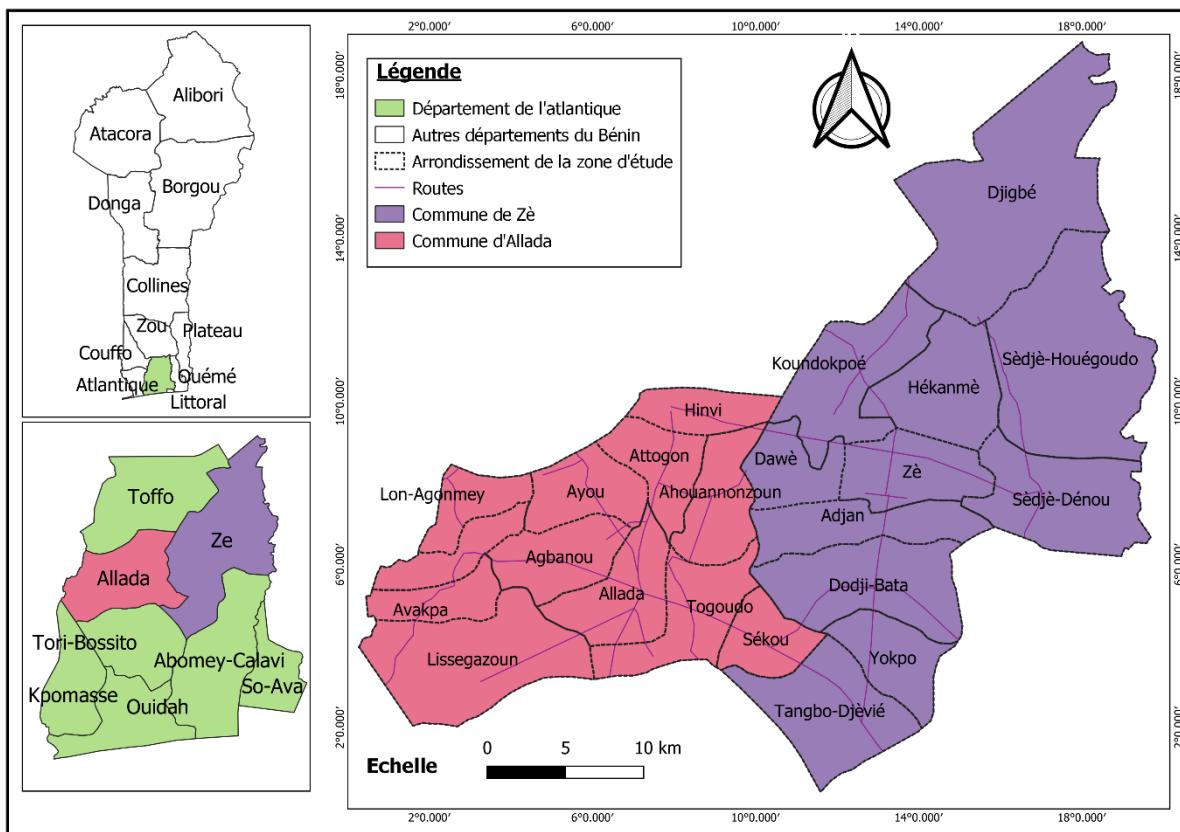


Figure 9 : Localisation de la Zone d'étude

Source : Réalisé par Jean-Luc AÏGLO, 2025

1.2 Echantillonnage et profil des personnes enquêtées

La population d'étude est constituée de ménages agricoles affectés par des projets d'expropriation dans les communes de Zè et Allada. L'échantillon a été constitué selon un échantillonnage raisonné, ciblant les exploitants directement concernés par les opérations d'expropriation au cours des dix dernières années. Au total, 130 producteurs ont été enquêtés, répartis entre les deux communes (tableau I).

Tableau I : Répartition des personnes enquêtés par commune

Communes d'étude	Fréquence (%)		
	Féminin	Masculin	Ensemble
	Allada	7,69	46,15
Zè	20,00	26,15	46,15
Total	27,69	72,31	100

Source : Données de terrain 2025

1.3 Collecte des données

Cette recherche repose sur une approche quantitative et qualitative combinée, permettant d'appréhender d'un point de vue quantitative les perceptions exprimées par les producteurs agricoles. La collecte de données s'est déroulée en combinant les enquêtes auprès des ménages agricoles et les entretiens de groupe.

D'une part, des enquêtes individuelles ont été réalisées auprès des chefs de ménage agricole affectés par les projets d'expropriation. Ces enquêtes, menées à l'aide d'un questionnaire structuré et numérisé sur l'application KoCollect, ont permis de recueillir des informations sur la superficie initiale des exploitations, les pertes subies, l'utilisation résiduelle des terres, ainsi que sur les compensations et stratégies d'adaptation mises en place.

D'autre part, des entretiens de groupe ont été organisés pour approfondir la compréhension des perceptions et expériences vécues par les producteurs. Quatre entretiens de groupe ont été réalisés dans chaque commune d'étude, réunissant entre huit (08) et dix-sept (17) acteurs dont des producteurs de profils variés, des élus locaux et des responsables d'organisations professionnelles. Ces échanges collectifs ont permis d'identifier les points de vue dominants, mais aussi les divergences d'opinions sur les impacts des expropriations et la gestion foncière locale.

1.4 Analyse de données

Les analyses statistiques ont été réalisées avec SPSS (version 20) et Excel 2021. Les données qualitatives issues des entretiens de groupe ont été analysées à l'aide d'une analyse de contenu thématique. Cette méthode a permis d'identifier les grandes idées exprimées par les participants, de repérer les points communs et les différences avec les résultats chiffrés, et d'apporter des éléments complémentaires.

L'importance relative des contraintes foncières a été évaluée à l'aide de l'Indice Relatif d'Importance (RII). Cet indice permet de quantifier l'impact perçu de chaque contrainte en tenant

compte à la fois de la fréquence et du degré d'importance accordé par les producteurs (Kumar & Kumar, 2018 ; Rooshdia et al., 2018).

Le RII se calcule comme suit :

$$RII = \sum \frac{\omega}{A \times N}$$

où ω est la pondération attribuée par chaque répondant sur une échelle de 1 (peu important) à 5 (très important), A est le poids maximal (soit 5), et N le nombre total de répondants.

Les valeurs de RII permettent de classer les contraintes selon des niveaux d'importance : élevé ($0,8 \leq RII \leq 1$), haut-moyen ($0,6 \leq RII \leq 0,8$), moyen ($0,4 \leq RII \leq 0,6$), moyen-faible ($0,2 \leq RII \leq 0,4$) et faible ($0 \leq RII \leq 0,2$). Ainsi, plus la valeur de RII est proche de 1, plus la contrainte est considérée comme critique par les producteurs.

2. RÉSULTATS

2.1 Profil socio-économique des personnes affectées par les projets (PAP)

2.1.1 Caractéristiques démographiques des enquêtés

Les ménages agricoles enquêtés sont repartis entre la commune de d'Allada et de Zè.

Le tableau II présente un aperçu des caractéristiques démographiques des producteurs agricoles enquêtés dans les communes d'Allada et de Zè.

Tableau II : Caractéristiques démographiques des enquêtés

Caractéristique		Paramètres Mesurés	Allada	Zè	Ensemble
Nombre d'année dans la localité	En année	Moyenne	38	41	39
		Minimum	7	7	7
		Maximum	79	85	85
Âge de l'enquêté	En année	Moyenne	51	48	50
		Minimum	30	25	25
		Maximum	80	85	85
Taille du ménage	Nombre d'individu	Moyenne	8	8	8
		Minimum	1	2	1
		Maximum	19	32	32
Nombre d'enfants de moins de 15 ans	Nombre d'individu	Moyenne	2	3	3
		Minimum	0	0	0
		Maximum	10	14	14
Sexe de l'enquêté	Féminin	Effectif (Fréquence)	10 (14,3%)	26 (43,3%)	36 (27,7%)
	Masculin		60 (85,7%)	34 (56,7%)	94 (72,3%)
	Alphabétisé		1 (1,4%)	2 (3,3%)	3 (2,3%)

Niveau d'instruction du chef du ménage	Aucun	Effectif (Fréquence)	18 (25,7%)	36 (60,0%)	54 (41,5%)
	Formation professionnelle		0 (0,0%)	1 (1,7%)	1 (0,8%)
	Primaire		29 (41,4%)	7 (11,7%)	36 (27,7%)
	Secondaire 1er cycle		15 (21,4%)	4 (6,7%)	19 (14,6%)
	Secondaire 2nd cycle		4 (5,7%)	7 (11,7%)	11 (8,5%)
	Supérieur		3 (4,3%)	3 (5,0%)	6 (4,6%)
Situation matrimoniale	Célibataire	Effectif (Fréquence)	1 (1,4%)	1 (1,7%)	2 (1,5%)
	Marié(e) monogame		33 (47,1%)	27 (45,0%)	60 (46,2%)
	Marié(e) polygame		31 (44,3%)	22 (36,7%)	53 (40,8%)
	Veuf/veuve		5 (7,1%)	10 (16,7%)	15 (11,5%)
Activité principale du ménage	Agriculture	Effectif (Fréquence)	63 (90,0%)	59 (98,3%)	122 (93,8%)
	Artisanat		2 (2,9%)	1 (1,7%)	3 (2,3%)
	Commerce		2 (2,9%)	0 (0,0%)	2 (1,5%)
	Corp Armés		1 (1,4%)	0 (0,0%)	1 (0,8%)
	Enseignant		1 (1,4%)	0 (0,0%)	1 (0,8%)
	Zem		1 (1,4%)	0 (0,0%)	1 (0,8%)
Activité secondaire du ménage	Agriculture	Effectif (Fréquence)	7 (5,38%)	1 (0,77%)	8 (6,15%)
	Élevage		22 (44,0%)	13 (24,1%)	35 (33,7%)
	Transformation de produits agricoles		14 (28,0%)	18 (33,3%)	32 (30,8%)
	Commerce		13 (37,1%)	12 (17,4%)	25 (24,0%)
	Artisanat		1 (2,9%)	12 (17,4%)	13 (12,5%)
	Autre		2 (5,7%)	16 (23,2%)	18 (17,3%)
	Aucun		15 (21,4%)	8 (13,3%)	23 (17,7%)
Appartenance à une OP	Non	Effectif (Fréquence)	62 (88,6%)	44 (73,3%)	106 (81,5%)
	Oui		8 (11,4%)	16 (26,7%)	24 (18,5%)

Source : Données de terrain 2025

Les producteurs rencontrés sont, pour la plupart, des adultes bien ancrés dans leur communauté, avec près de 40 ans de vie en moyenne dans leur localité. Ils vivent dans des familles d'environ huit personnes, souvent avec plusieurs enfants à charge, ce qui renforce leur dépendance à la terre pour nourrir et faire vivre le ménage. Âgés en moyenne de 50 ans, ils ont une longue expérience du travail agricole et une bonne connaissance des évolutions foncières dans leur zone.

La majorité de ces producteurs enquêtés sont des hommes (72,3 %) mais on note une présence féminine plus forte à Zè (43,3 % des enquêtés). Beaucoup de chefs de ménage (41,5 %) n'ont jamais été à l'école, ce qui complique leur capacité à comprendre les procédures d'expropriation. Presque tous les ménages (93,8 %) vivent principalement de l'agriculture, ce qui montre à quel point la terre est au cœur de leur survie. Pourtant, seulement 18,5 % des personnes enquêtées sont membres d'une organisation paysanne, ce qui les laisse souvent isolés et sans accompagnement face aux décisions foncières. Enfin, pour mieux faire face à l'insécurité foncière, certains ménages

s'efforcent de diversifier leurs revenus à travers l'élevage (33,7 %) ou la transformation des produits agricoles (30,8 %).

3.1.2 Caractéristiques des exploitations agricoles

L'analyse des exploitations agricoles révèle une grande hétérogénéité, reflétée à travers les types de cultures, les formes de sécurisation foncière et les modalités d'accès à la terre (tableau III).

Tableau III : Caractéristiques des exploitations agricoles

Caractéristiques des exploitations		Allada	Zè	Ensemble
Type de Culture	Plantation	3(4,3%)	11 (18,3%)	14 (10,8%)
	Culture Vivrière	70 (100,0%)	60 (100,0%)	130 (100,0%)
Titre de propriété	Aucun document	6 (8,6%)	5 (8,3%)	11 (8,5%)
	Titre foncier	2 (2,9%)	1 (1,7%)	3 (2,3%)
	Certificat foncier rural	18 (25,7%)	7 (11,7%)	25 (19,2%)
	Attestation de détention coutumière	12 (17,1%)	12 (20,0%)	24 (18,5%)
	Convention de vente	34 (48,6%)	36 (60,0%)	70 (53,8%)
	Contrat de location/bail	7 (10,0%)	11 (18,3%)	18 (13,8%)
Mode d'accès	Héritage	52 (74,3%)	38 (63,3%)	90 (69,2%)
	Achat	26 (37,1%)	37 (61,7%)	63 (48,5%)
	Don	0 (0,0%)	2 (3,3%)	2 (1,5%)
	Location	6 (8,6%)	9 (15,3%)	15 (11,6%)
	Partage familial	0 (0,0%)	2 (3,8%)	2 (1,9%)
	Autre	0 (0,0%)	1 (1,9%)	1 (0,9%)

Source : Données de terrain 2025

Tous les producteurs enquêtés pratiquent la culture vivrière (maïs, manioc, haricot, ...), qui est essentielle pour nourrir leurs familles. Quelques-uns, surtout à Zè (18,3 %), possèdent aussi des plantations telles que les palmeraies, et les teckeraies,... Ces plantations représentent un véritable investissement pour leurs propriétaires, parfois financé par des emprunts. Ainsi, en cas d'expropriation, surtout lorsqu'elle intervient sans indemnisation adéquate, ces producteurs se retrouvent particulièrement vulnérables, car ils perdent non seulement une source de revenu à long terme, mais aussi le fruit de leurs investissements. En matière de documents fonciers, la grande majorité ne dispose que de conventions de vente (53,8 %) ou d'attestations coutumières (18,5 %), des pièces ayant de valeur juridique, ce qui rend leur situation foncière très précaire. Seuls 2,3 % détiennent un titre foncier formel, ce qui illustre l'ampleur du défi de sécurisation. Pour accéder à la terre, la plupart des producteurs l'ont héritée (69,2 %), mais nombreux sont ceux, surtout à Zè (61,7 %), qui l'ont acquis par achat, un signe fort de leur attachement à cette ressource, même sans garanties légales solides.

2.2 Perception des contraintes foncières par les producteurs et leur hiérarchisation

La question foncière apparaît comme un enjeu fondamental transversal et structurant pour les dynamiques agricoles locales observées à Zè et Allada. Les producteurs rencontrés évoquent une

diversité de contraintes liées non seulement à l'accès à la terre, mais aussi à la disponibilité des terres agricoles, à la sécurité des droits fonciers, aux conflits récurrents autour du foncier, à la qualité et à la fertilité des sols, ainsi qu'aux difficultés d'aménagement des espaces exploitables. Ces différentes contraintes traduisent une transformation profonde de l'environnement foncier local. Dans ce contexte, la perception qu'ont les producteurs de ces contraintes constitue un indicateur pour comprendre les tensions actuelles autour du foncier rural et explorer les défis liés à la sécurisation des moyens d'existence des ménages agricoles.

Le tableau 4 présente la répartition des principales contraintes foncières perçues par les producteurs enquêtés, ainsi que leur fréquence relative au sein de l'échantillon.

Tableau 4 : Perception de la contrainte foncière

Contraintes	Modalités	Allada	Zè
Appréciation l'accès à la terre agricole (en termes de qualité)	Beaucoup plus difficile aujourd'hui	51,1%	48,9%
	Identique	100,0%	0,0%
	Plus difficile aujourd'hui	59,5%	40,5%
Contrainte d'accès à la terre agricole (en termes de quantité)	Beaucoup plus difficile aujourd'hui	39,1%	60,9%
	Plus difficile aujourd'hui	83,7%	16,3%
Contrainte de disponibilité générale des terres agricoles dans la localité	Forte diminution	53,2%	46,8%
	Légère diminution	75,0%	25,0%
Contraintes Conflits fonciers	Faible	75,0%	25,0%
	Faible	0,0%	100,0%
	Modéré	46,2%	53,8%
	Très Faible	54,5%	45,5%
Contrainte Dégradation environnementale/ Baisse de fertilité	Faible	52,7%	47,3%
	Modéré	0,0%	100,0%
	Très Faible	64,7%	35,3%
Contrainte d'insécurité foncière	Aucune insécurité	25,0%	75,0%
	Insécurité élevée	100,0%	0,0%
	Insécurité mineure	54,8%	45,2%
	Insécurité moyenne	0,0%	100,0%
Contrainte de Morcellement des terres	Elevé	0,0%	100,0%
	Faible	57,4%	42,6%
	Modéré	22,2%	77,8%
	Très faible	40,0%	60,0%

❖ L'accès au foncier : une contrainte structurelle dominante

Les statistiques révèlent que 97,7 % des producteurs estiment que l'accès à la terre en termes de qualité s'est détérioré au fil du temps. Plus précisément, 70,8 % des répondants considèrent que cet accès est aujourd'hui « beaucoup plus difficile », tandis que 28,5 % parlent d'un accès simplement « plus difficile ». Une seule personne déclare ne percevoir aucun changement notable. La situation est similaire lorsqu'on analyse l'accès à la terre en termes de quantité disponible, où 66,9 % des producteurs jugent cet accès beaucoup plus difficile, et 33,1 % plus difficile qu'auparavant.

Par ailleurs, la perception de la disponibilité générale des terres agricoles dans les localités étudiées est particulièrement préoccupante ou presque tous les enquêtés (96,9 %) déclarent une forte diminution des superficies disponibles. Ce constat témoigne de la raréfaction ~~d'une forme d'épuisement~~ de la ressource foncière dans ces zones, ce qui alimente une concurrence croissante autour de la terre.

❖ Conflits fonciers, dégradation des terres et insécurité juridique : des contraintes secondaires mais préoccupantes

En second lieu, les producteurs évoquent les conflits fonciers comme une contrainte significative, bien que moins fréquente (10 %). Ces conflits trouvent souvent leur origine dans la rareté des terres disponibles, les chevauchements de droits coutumiers et formels. Cette faible proportion semble minimiser son impact même s'ils sont sources d'instabilité sociale. La dégradation des terres agricoles, notamment la baisse de fertilité des sols, est évoquée par 0,8 % des producteurs, un taux relativement faible. Ce faible niveau de déclaration pourrait s'expliquer, soit par une perception moins immédiate de cette contrainte, soit par une tendance à privilégier les problèmes d'accès dans le discours des producteurs. Néanmoins, plusieurs entretiens de groupe ont permis de souligner que la baisse de productivité liée à l'appauvrissement des sols est bien ressentie, notamment sur les terres surexploitées sans rotation culturelle ou sans amendements organiques.

Quant à l'insécurisation foncière, seulement 1,5 % des enquêtés se déclarent concernés de manière explicite. Cependant, cette proportion ne reflète pas nécessairement une absence de problème, mais plutôt une intériorisation de l'insécurité foncière comme un état de fait, dans un contexte où la majorité des producteurs ne détient aucun titre foncier formel. La dépendance aux conventions de vente, aux attestations coutumières ou à la parole des chefs de terre, dans un système de plus en plus dominé par des normes juridiques légales, contribue à fragiliser la position des petits exploitants.

❖ Hiérarchisation des contraintes foncières par les producteurs

L'analyse croisée des données quantitatives et qualitatives a permis d'identifier et de hiérarchiser les contraintes foncières vécues par les producteurs des communes de Zè et Allada. Pour mesurer leur importance relative, un Indice Relatif d'Importance (RII) a été calculé à partir des pondérations attribuées par les enquêtés. Le tableau V présente les valeurs de RII obtenues, ainsi que le niveau, le rang et l'importance associée à chaque contrainte.

Tableau V : Hiérarchisation des contraintes

Contraintes foncières	RII	Niveau	Rang	Importance
Appréciation de l'accès à la terre agricole (en termes de qualité)	0,940	Élevé	2	Très important

Contraintes d'accès à la terre agricole (en termes de superficie)	0,934	Élevé	3	Très important
Contrainte de disponibilité générale des terres agricoles dans la localité	0,982	Élevé	1	Importance extrême
Contrainte de morcellement des terres	0,411	Moyen	4	Importance modérée
Contrainte de manque de sécurisation foncière	0,400	Moyen	5	Importance légère
Contrainte de dégradation environnementale / baisse de fertilité des sols	0,375	Moyen-faible	6	Importance faible
Contraintes liées aux conflits fonciers	0,243	Moyen-faible	7	Importance faible

Source : travaux de terrain

L'analyse montre que les contraintes les plus critiques sont la disponibilité, la qualité et la quantité des terres agricoles, toutes classées à un niveau élevé avec des RII supérieurs à 0,93. Cela confirme que la raréfaction du foncier constitue le problème central pour les producteurs.

En revanche, les contraintes telles que le morcellement des exploitations (RII = 0,411), le manque de sécurisation foncière (0,400), la dégradation des sols (0,375) et les conflits fonciers (0,243) apparaissent comme secondaires, avec des niveaux moyens à faibles. Bien que significatives, elles sont perçues comme moins prioritaires par rapport à la disponibilité et à l'accès direct à la terre (figure 2).

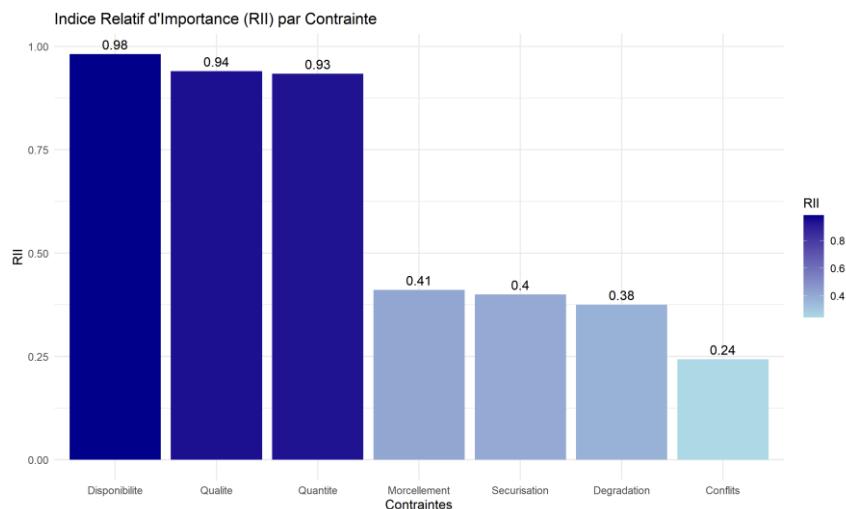


Figure 10 : Importance des contraintes

En parallèle, les discussions de groupe ont permis de faire émerger une contrainte technique spécifique qu'est le manque d'aménagement des bas-fonds pour une mise en valeur agricole, notamment pour la riziculture et le maraîchage. Bien qu'elle ne soit pas ressortie des données quantitatives, cette contrainte est perçue localement comme un frein important à l'extension des surfaces cultivables dans un contexte de raréfaction des terres.

2.3 Les causes de la contrainte foncière

Selon des producteurs agricoles de Zè et d'Allada, les difficultés croissantes d'accès à la terre et de la faible disponibilité des terres cultivables ne sont pas le fruit du hasard. Elles sont perçues comme le résultat de plusieurs transformations profondes qui bouleversent leur environnement quotidien (figure 3).

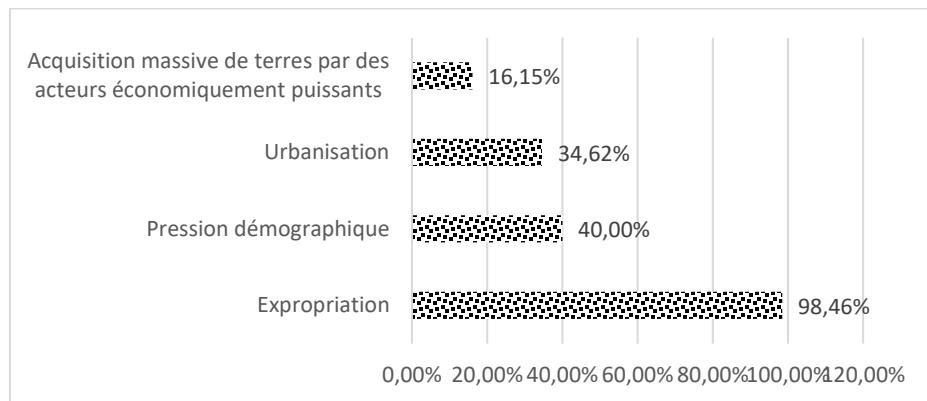


Figure 11 : Causes de la contrainte socio Foncière

Source : ???

2.3.1 L'expropriation pour utilité publique

La quasi-totalité des producteurs rencontrés, soit 98,5 %, ont évoqué l'expropriation pour cause d'utilité publique comme l'une des principales causes de leurs difficultés foncières. Dans leur discours, cette forme de dépossession est vécue comme brutale et inévitable. Qu'il s'agisse de routes, de logements sociaux ou de zones économiques spéciales, les projets d'envergure menés dans la région emportent avec eux des hectares de terres agricoles, souvent sans réel dialogue ni garanties solides de compensation.

2.3.2 Une pression démographique qui aggrave la concurrence sur la terre

Pour 40 % des personnes enquêtées, la croissance démographique pèse fortement sur la disponibilité foncière. La population augmente, les familles s'agrandissent, ce qui réduit d'autant plus la disponibilité foncière par actif agricole. Dans certains cas, des familles venant d'ailleurs, souvent des néo-ruraux venant des centres urbains, s'installent en milieu rural, notamment sur les terres agricoles non aménagées ou peu exploitées. Cette arrivée de nouveaux habitants intensifie la concurrence autour des parcelles et crée parfois des tensions entre anciens et nouveaux occupants.

2.3.3 L'urbanisation : une menace silencieuse pour les terres agricoles

L'autre cause majeure citée par plus d'un tiers des producteurs (34,6 %) est l'urbanisation croissante. Les zones rurales proches des villes se transforment peu à peu. Là où se cultivaient le maïs, le manioc ou les légumes, on voit surgir des lotissements, des entrepôts ou des stations-service. Pour les producteurs, cette avancée du « béton » est inquiétante. Elle réduit peu à peu les espaces agricoles et transforme la valeur de la terre qui perd progressivement son statut de facteur de production au profit de celui de bien marchand.. L'absence de délimitation de zones dédiée à l'agriculture au Bénin est une cause majeure de cette situation. Contrairement à certains pays disposant de plans d'aménagement du territoire rigoureux, le Bénin ne dispose pas encore d'un

cadre opérationnel permettant de protéger légalement les terres à vocation agricole contre l’empiètement urbain. Ainsi, les terrains agricoles deviennent juridiquement vulnérables, car rien n’empêche leur réaffectation à des usages résidentiels ou industriels. Cette situation renforce le sentiment d’insécurité chez les petits producteurs, qui se sentent marginalisés dans les dynamiques de développement local, souvent centrées sur l’expansion urbaine plutôt que sur la durabilité agricole.

3.3.4 Accaparement des terres par le phénomène d’achats massifs

Enfin, 16,2 % des enquêtés dénoncent les achats massifs de terres par des personnes fortunées ou influentes, qu’il s’agisse de promoteurs immobiliers, d’élus locaux ou de commerçants aisés. Ces acquisitions, souvent peu visibles dans un premier temps, ont un effet durable : elles concentrent le capital foncier en faveur d’un nombre limité de propriétaires et écartent progressivement les petits producteurs du marché foncier. Dans les entretiens, certains parlent d’accaparement, tant les rapports de force semblent déséquilibrés.

Ces différentes causes n’agissent pas de manière isolée, mais se combinent pour aggraver les effets sur les producteurs. Le déguerpissement des espaces publics dans les centres urbains, en particulier, pousse de nombreuses familles à s’installer dans les zones agricoles périphériques, accélérant la pression foncière sur ces territoires.

2.4 Expérience de l’expropriation par les producteurs

L’expropriation constitue l’un des événements les plus marquants pour les producteurs agricoles enquêtés.

2.4.1 Superficies expropriées

En moyenne, les producteurs ont affirmé disposer d’une superficie de 3,13 hectares avant les expropriations. Cette superficie aurait été réduite à 0,65 hectare après les interventions, soit une perte moyenne de 2,48 hectares par ménage. L’écart-type élevé observé (2,89 ha avant et 1,36 ha après) illustre la variabilité des situations, certains ménages ayant été partiellement affectés, tandis que d’autres ont perdu l’essentiel, voire la totalité, de leurs terres (tableau VI).

Tableau VI: Evolution des superficies des exploitations agricoles affectées

Variable	Moyenne	Ecart type	Minimum	Maximum
Superficie avant expropriation	3.13	2.90	0.1	15
Superficie après expropriation	0,65	1.36	0	7.8
Superficie expropriée	2.48	2.39	0.1	12

La distribution des producteurs selon le niveau de perte relative montre que plus de 66 % des enquêtés ont été entièrement expropriés, c’est-à-dire qu’ils ont perdu la totalité des terres qu’ils exploitaien. En revanche, seuls 4,6 % des producteurs ont subi une expropriation partielle inférieure à 25 % de leur superficie initiale. Cette forte concentration de cas d’expropriation totale

relatés par les producteurs témoigne de l'intensité des politiques d'appropriation foncière dans ces zones (figure 5).

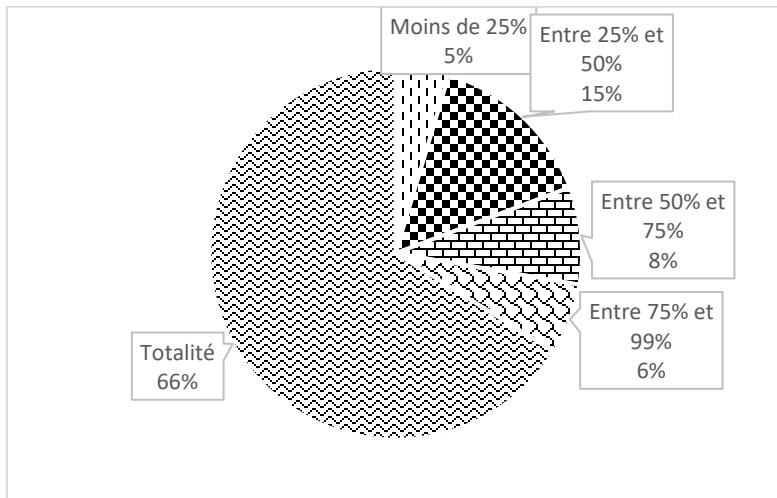


Figure 12 : Répartition des superficies expropriées

2.4.2 Réutilisation des terres expropriées

Ces pertes foncières ont des répercussions immédiates sur la capacité productive des ménages. L'analyse des réponses relatives à l'utilisation actuelle des terres expropriées met en évidence un accès partiellement maintenu pour 44,6 % des producteurs. En effet, 23,9 % déclarent exploiter encore l'intégralité de leur ancien domaine, tandis que 20,8 % en utilisent une partie, souvent tolérée ou laissée temporairement à leur disposition dans l'attente d'une du démarrage des projets pour lesquels l'expropriation a été réalisé. Toutefois, plus de la moitié des personnes enquêtées (55,4 %) affirment avoir définitivement perdu l'usage de leurs terres (figure 6).

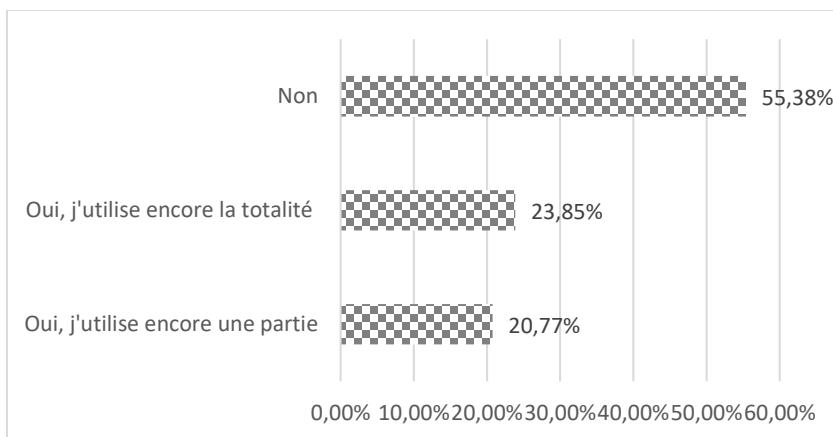


Figure 13 : Utilisation encore des terres expropriées par les agriculteurs

Face à l'expropriation, de nombreux producteurs continuent d'exploiter les terres concernées, malgré le fait qu'elles soient officiellement destinées à des projets d'infrastructure. Ce

comportement n'est pas une forme d'opposition, mais plutôt une tentative de survie. Pour ces agriculteurs, la terre reste leur principal moyen de subsistance, et tant qu'aucune alternative concrète ne leur est proposée, ils n'ont d'autre choix que de rester sur place et de cultiver.

Cette situation révèle également un biais administratif important. En effet, aucun calendrier précis d'exécution des projets n'a été clairement communiqué aux populations locales. Dans plusieurs cas, les producteurs interrogés déclarent ne pas savoir à quel moment les travaux débuteront, ni quand ils devront effectivement libérer les lieux. Ce manque d'information entretient un climat d'incertitude, dans lequel les agriculteurs prennent des risques pour continuer leurs activités. Malheureusement, certains de ces risques se sont mal terminés. Des cultures ont été détruites sans avertissement préalable lors du démarrage des travaux. Pour ces producteurs, c'est une double peine. Ils perdent leur terre et leurs récoltes, sans compensation immédiate ni mesures de relogement ou de réinstallation agricole.

Ainsi, la poursuite des activités agricoles sur ces terres expropriées illustre une forme de désespoir. Les producteurs savent qu'ils ne sont plus officiellement propriétaires, mais l'absence de solution claire, de dédommagement effectif, et d'informations fiables les oblige à rester. Ce comportement, loin de relever d'une provocation, met en lumière l'urgence d'une meilleure communication et d'un accompagnement réel des populations affectées par les projets de développement.

2.4.3. Perceptions des producteurs face à l'expropriation

Au-delà des superficies perdues et des usages résiduels des terres, l'expropriation est perçue par les producteurs comme un processus douloureux et souvent injuste. La majorité des personnes enquêtées exprime un sentiment de dépossession subite, marquée par l'absence de véritable concertation et par un manque de transparence dans les procédures. Pour beaucoup, l'expropriation est vécue comme une décision imposée « d'en haut », dans laquelle leur voix n'a que très peu de poids. Plusieurs producteurs associent cette expérience à un profond sentiment d'insécurité et de vulnérabilité. Certains témoignages recueillis lors des entretiens de groupe révèlent une perception de marginalisation : les projets d'infrastructures, bien que porteurs de promesses de modernisation, sont jugés comme ne profitant pas directement aux communautés locales qui en supportent pourtant les coûts les plus lourds. L'impression dominante est celle d'un déséquilibre entre les bénéfices attendus pour la société et les sacrifices imposés aux ménages agricoles.

Les perceptions varient toutefois selon les expériences vécues. Une minorité de producteurs reconnaît que l'expropriation peut être nécessaire pour favoriser le développement national, mais regrette la faiblesse ou l'inadéquation des compensations proposées. La lenteur dans le versement des indemnisations, le manque d'informations précises sur le calendrier des projets, ainsi que la destruction inattendue de cultures accentuent la méfiance et la résignation des paysans.

3. DISCUSSION

Les résultats de l'étude montrent que les contraintes foncières les plus fréquemment citées par les producteurs des communes d'Allada et de Zè sont la faible disponibilité des terres agricoles et la difficulté d'accès à la terre. Ces limitations sont au cœur des préoccupations paysannes, car elles conditionnent directement la capacité de production et la sécurité alimentaire des ménages. Un fait marquant est que la majorité des enquêtés ont indiqué que les terres exploitées avant expropriation

demeuraient fertiles, ce qui explique pourquoi la dégradation des sols est perçue comme une contrainte moins prioritaire.

La littérature scientifique confirme que la difficulté d'accès à la terre est une contrainte récurrente pour les ménages agricoles en Afrique subsaharienne (Jayne et al., 2014). Au Bénin, plusieurs travaux (Delville, 2010 ; Nouwadjro, 2023) soulignent que cette contrainte se traduit non seulement par la réduction des superficies disponibles, mais aussi par une insécurité foncière croissante, freinant ainsi les investissements agricoles de long terme. D'autres auteurs mettent en évidence des contraintes complémentaires, telles que le morcellement excessif des exploitations, les conflits liés aux chevauchements entre régimes coutumiers et modernes, ainsi que la spéculation foncière dans les zones périurbaines en forte expansion (Baco et al., 2003 ; Cotula et al., 2009 ; Deininger & Byerlee, 2011). Ces facteurs interagissent et amplifient leurs effets, contribuant à la baisse de la productivité agricole et à l'accroissement de la vulnérabilité des ménages.

Les causes identifiées par les producteurs corroborent ces constats. L'expropriation pour la réalisation de projets d'infrastructures apparaît comme la principale cause de la perte de terres, vécue comme une dépossession soudaine et souvent irréversible. À cela s'ajoutent la pression démographique, qui accroît la demande foncière, et la spéculation, qui renchérit le prix des parcelles et rend leur acquisition inaccessible aux petits exploitants. L'insécurité foncière, liée à l'absence de titres formels ou à la contestation des droits coutumiers, accentue encore la précarité des producteurs. Ces dynamiques ne sont pas isolées. L'expropriation réduit l'offre foncière, ce qui stimule la spéculation et renforce la compétition, créant ainsi un cercle vicieux qui fragilise davantage les ménages sans sécurisation foncière (Dovonou, 2021). La littérature confirme cette logique cumulative, où les pressions démographiques, les projets d'aménagement et la spéculation foncière interagissent pour accentuer les tensions sur les ressources (Deininger & Byerlee, 2011).

En outre, l'absence de zones agricoles protégées institutionnellement favorise la conversion rapide des terres fertiles à d'autres usages (Arouna et al., 2017). Les témoignages recueillis montrent que certains producteurs ont été déplacés à plusieurs reprises, notamment après les projets de l'aéroport de Glo-Djigbé et de la zone économique spéciale, ce qui illustre l'intensité de l'insécurité foncière vécue. Ces expériences traduisent la complexité des interactions entre facteurs économiques, institutionnels et démographiques, et soulignent la nécessité de réponses structurelles et durables.

Enfin, bien que l'expropriation entraîne des conséquences négatives évidentes pour les agriculteurs, elle peut également contribuer au développement urbain et à la modernisation des infrastructures, créant ainsi des opportunités économiques pour le pays. L'équilibre entre ces objectifs macroéconomiques et la préservation des moyens de subsistance locaux constitue un défi majeur pour les décideurs. Dans ce contexte, il apparaît indispensable d'évaluer la vulnérabilité des ménages agricoles affectés et de mettre en place des mesures d'accompagnement adaptées notamment des mécanismes de compensation équitables, des programmes de réinstallation agricole et la délimitation de zones agricoles protégées en vue de réduire les impacts négatifs tout en favorisant un développement inclusif.

CONCLUSION

Cette recherche montre que la difficulté d'accès à la terre constitue la principale contrainte rencontrée par les ménages agricoles de la zone d'étude, suivie par l'insécurité foncière et, dans une moindre mesure, la dégradation des sols. Les résultats révèlent que l'expropriation liée aux projets d'infrastructures est la cause la plus citée de cette limitation, aggravée par la pression démographique et la spéculation foncière. L'enchevêtrement de ces facteurs crée un environnement d'incertitude qui freine les investissements agricoles et accentue la vulnérabilité des petits producteurs. Cela illustre l'ampleur de l'insécurité foncière dans un contexte de transformations rapides de l'espace rural et périurbain. Ce constat souligne l'urgence d'intégrer la délimitation et la protection de zones agricoles stratégiques dans les politiques d'aménagement du territoire, afin de concilier développement économique et préservation des moyens de subsistance ruraux. Si l'expropriation de terres peut avoir des effets négatifs pour les agriculteurs, elle peut également faciliter le développement urbain et l'amélioration des infrastructures, contribuant ainsi à la croissance économique globale. L'équilibre entre ces intérêts demeure cependant un défi majeur pour les décideurs politiques. Ces résultats invitent enfin à repenser les mécanismes d'indemnisation, de concertation et de planification foncière afin que les projets d'utilité publique s'inscrivent dans une perspective de développement inclusif et durable.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adjile, A. (2012). Les acquisitions massives de terre agricoles, entre opportunités et menaces pour la paysannerie familiale: étude de cas au Sud et Centre Bénin. *Cotonou, CEBEDES*.
- Angsthelm, B., Mahinou, N., & Lukacs, A. M. (2010). Agricultures familiales et sociétés civiles face aux investissements massifs dans les terres agricoles au Bénin. *Synergie paysanne, CCFD et Coordination Sud, Cotonou*.
- Arouna, O. (2017). Changements de l'occupation des terres et nécessité de l'aménagement du territoire à l'échelle locale en Afrique subsaharienne: cas de la commune de Djidja au Bénin.
- Baco, N. M., Djenontin, J. A., & Amidou, M. (2003). Gestion de la fertilité des sols dans le nord du Bénin et incidences économiques pour les exploitations agricoles. In *Savanes africaines: des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Actes du colloque, Garoua, Cameroun* (pp. 7-p). Cirad-Prasac.
- Banque mondiale. (2008). *Agriculture for development*. Washington, DC: World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-0-8213-7233-3>
- Biaou, O. D. B., Saidou, A., Bachabi, F. X., Padonou, G. E., & Balogoun, I. (2017). Effet de l'apport de différents types d'engrais organiques sur la fertilité du sol et la production de la carotte (*Daucus carota L.*) sur sol ferrallitique au sud Bénin. *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, 11(5), 2315-2326.
- Boko, M., Vissin, E., & Afouda, A. (2016). Agriculture et sécurité alimentaire au Bénin : enjeux et perspectives. *Cahiers Agricultures*, 25(3), 35003. <https://doi.org/10.1051/cagri/2016023>
- Christiaensen, L., & Demery, L. (2018). *Agriculture in Africa: Telling myths from facts*. Washington, DC: World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1134-0>
- Cotula, L., Toulmin, C., & Hesse, C. (2009). *Land tenure and administration in Africa: Lessons of experience and emerging issues*. London: International Institute for Environment and Development (IIED).

- Deininger, K., & Byerlee, D. (2011). *Rising global interest in farmland: Can it yield sustainable and equitable benefits?* Washington, DC: World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-0-8213-8591-3>
- Delville, P. L. (2010). La reforme fonciere rurale au Benin. *Revue française de science politique*, 60(3), 467-491.
- Dovonou, S. N., Arouna, O., & Gibigaye, M. (2021). Analyse des déterminants d'adoption des techniques de gestion de la fertilité des sols dans la Commune de Djidja au Sud du Benin. *Djiboul*, 2(1), 473-493.
- FAO. (2021). *The State of Food and Agriculture 2021*. Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations. <https://doi.org/10.4060/cb4476en>
- Gislain, K. T. R., Ibouraima, Y., Théodore, A. T., Parfaite, K., Grégoire, S. S., & Sègbè, H. C. (2018). Influences des modes d'accès à la terre sur la production agricole dans les communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué au centre Du Bénin. *European Scientific Journal, ESJ*, 14(6).
- Igue, A. M., Saidou, A., Adjanohoun, A., Ezui, G., Attiogbe, P., Kpagbin, G., ... & Sogbedji, J. M. (2013). Evaluation de la fertilité des sols au sud et centre du Bénin. *Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin*, 12-23.
- Jayne, T. S., Chamberlin, J., & Headey, D. D. (2014). Land pressures, the evolution of farming systems, and development strategies in Africa: A synthesis. *Food Policy*, 48, 1–17. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2014.05.014>
- MAEP. (2022). *Rapport annuel sur l'agriculture au Bénin*. Cotonou : Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.
- Nouwadjro, C. F. F. (2023). *La transition foncière au Bénin: entre résilience et adaptation du foncier traditionnel dans les espaces urbains, périurbains et ruraux. Cas des communes de Porto-Novo, Avrankou et Bonou au Sud-Bénin* (Doctoral dissertation, Université de Bretagne occidentale-Brest).
- Toulmin, C. (2009). *Securing land and property rights in sub-Saharan Africa: The role of local institutions*. *Land Use Policy*, 26(1), 10–19. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2008.07.006>
- Yemadje, R. H., Crane, T. A., Mongbo, R. L., Saïdou, A., Azontonde, H. A., Kossou, D. K., & Kuyper, T. W. (2014). Revisiting land reform: land rights, access, and soil fertility management on the Adja Plateau in Benin. *International journal of agricultural sustainability*, 12(3), 355-369.
- Kray, H. A., Heumesser, C., Mikulcak, F., Giertz, Å., & Bucik, M. (2018). *Productive Diversification in African Agriculture and its Effects on Resilience and Nutrition*. 1–244. <http://documents.worldbank.org/curated/en/942331530525570280/Productive-diversification-of-African-agriculture-and-its-effects-on-resilience-and-nutrition>

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

1- Foncier et systèmes agraires, 2-Agroécologie et expertise agricole, 3-Changements climatiques et Développement Dural, 4-Dynamique des espaces frontaliers et développement socio-économique

Axe 1 : Foncier et systèmes agraires

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux

Axe 2 : Agroécologie et expertise agricole

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures
- ✓ Business et Agroécologie

Axe 3 : Changements climatiques et Développement Dural

- ✓ Agriculture et adaptations paysannes face aux CC
- ✓ Eau et agriculture
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ Femmes, activités rurales et CC ;

Axe 4 : Dynamique des espaces frontaliers et développement socio-économique

- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural
- ✓ Echanges transfrontaliers et Cohésion Sociale
- ✓ Développement local et CC ;
- ✓

2. Instructions aux auteurs

2.1. Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

2.2. Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 15 juillet au 30 septembre 2025.

Retour d'évaluation : 15 octobre 2025.

Date de publication : 15 décembre 2025.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse: jurnalgrad35@gmail.com ou jgradinfos@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

2.2.1. Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

2.2.2. Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

2.2.3. Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et

« Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

2.2.4. Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

2.2.5. Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

2.2.5.1Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

2.2.5.2 Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.3.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

2.2.6 Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses. Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre: (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

2.2.7. Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

2.2.8. Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

2.2.9. Références

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issu du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

2.2.10. Références bibliographiques

Citation

ATTA, K. J. M., & N'GUESSAN, K. F. (2025). IMPACT DE LA PRESSION ANTHROPIQUE SUR LA FORêt CLASSÉE DE BESSO (ADZOPÉ, COTE D'IVOIRE). Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD), 5 (2), 1-18. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14670540>

SAHABI HAROU, A., & KIARI FOUGOU, H. (2025). N OVERVIEW OF FARMER'S WATER USERS ASSOCIATION INVOLVEMENT AND EFFICIENCY IN DJIRATAWA HYDRO- AGRICULTURAL PLANNING, NIGER. Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD), SPE(1), 95-104. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14718721>

Drs. ATCHIBA, S. J., Dr OLOUKOI, J., Dr.MAZO, I., Prof. TOKO IMOROU, I., & (2025). CARTOGRAPHIE PREDICTIVE DE L'OCCUPATION DES TERRES DANS LA COMMUNE DE KANDI. Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD), SPE (1), 123-138. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14718878>

ABDOULAYE AMIDOU Moucktarou, KPETERE Jean, SABI YO BONI Azizou, ABOUBAKAR Sahabou, 2023, Commercialisation du bois-énergie et amélioration des conditions de vie à Karimama au nord Bénin. *Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement* N° 002, vol 4, décembre 2023, pp. 05-20. <https://doi.org/10.5281/zenodo.11561806>

Galtier F, David-Benz H, Subervie J, Egg J. 2014. Agricultural market information systems in developing countries: New models, new impacts. Cahiers Agricultures 23 (4-5) : 232-244. <https://doi.org/10.1684/agr.2014.0715>.

Article dans revue sans DOI

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, 12, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : L'Espace Politique, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, 308 p.

2.3. Frais d'inscription

Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA) et payés dès l'envoi du manuscrit.

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs (50.000 F CFA) par envoi, **RIA, MONEY GRAM, WU** ou par **mobile money (Préciser les noms et prénoms)** à **Monsieur GIBIGAYE Moussa, ou Mobile Money à SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>**.

2.4. Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77